L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 19 JUILLET 1876

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 19 JUILLET.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT
DES ETATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à son bureau Nos 29 et 31 rue d'Orléans, lands de procuration, ameublement, à 5 h. P. M.

Par O. Vallaten, 72 rue Decatur, entre Bienville et Conti, tout le contenu du dit magasin, consistant en vins liqueurs, etc.

Par D. E. Murphy & Son, sur la Levée, entre les rues Poydras et Lafayette—maïs.

Note—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

Les places d'Auditeur et de Trésorier d'Etat.

Les places d'Auditeur et de Trésorier d'Etat ont été occupées depuis huit ans par des radicaux et Dieu sait quels triporteurs ont accomplis dans ces bureaux depuis cette époque ! L'examen effectué par un comité de la Chambre, des opérations du Bureau de conversion et des livres de l'Auditeur et du Trésorier, a déjà fait découvrir bien des irrégularités, pour ne pas dire autre chose. La gestion de M. Clinton a été caractérisée par la plus étrange inobservation de toutes les prescriptions légales. Il faudrait des recherches bien intuitives pour constater les fausses entrées et les virements de fonds qui ont été exécutés sous Warmoth et sous Kellogg par ordre supérieur ou par connivence avec les ringes.

On peut dire presqu'à coup sûr que dans chaque campagne électorale, c'est le trésor de l'Etat qui a défrayé les dépenses du parti républicain, de même qu'il a supporté les frais des guerres faites par Warmoth et par Kellogg contre le peuple de la Louisiane.

Dans ces deux bureaux d'Etat se trouve la clef de bien des mystères, car l'Auditeur et le Trésorier ont été les instruments et les complices volontaires ou forcés de mesures illégales prises au détriment du Trésor dans l'intérêt de la coterie radicale régnante. L'auditeur Graham, bien que personnellement honnête lui-même, a dû plus d'une fois se soumettre aux ordres impératifs de Warmoth.

On se rappelle les accusations réciproques échangées entre l'Auditeur Clinton et le Trésorier Dubuclet à propos de l'enrichissement des mandats. La connivence de l'un ou de l'autre de ces fonctionnaires avec les collecteurs de taxes ou quelques courtiers favorisés, peut donner lieu, comme l'expérience l'a prouvé, à un agiotage illicite compliqué de préférences illégales.

L'Auditeur et le Trésorier jouent, en outre, un rôle important dans le bureau de conversion dont ils sont membres, et on sait à quel point les opérations de conversion ont été entachées de fraudes patentes.

L'élection du Trésorier ayant eu lieu en 1873, pour un terme de quatre années, il appartiendra au nouveau gouvernement d'Etat d'aviser aux mesures à prendre pour faire rendre à M. Moncure, élu légalement, l'emploi qui a été donné par le bureau des actions à M. Dubuclet. Dans l'élection de novembre prochain, il n'y aura à élire qu'un seul des fonctionnaires dont nous venons de parler, l'Auditeur, et cette élection n'en a qu'une plus grande importance.

Ainsi, au point de vue des recherches à faire dans le passé, comme de l'honnêteté dans la gestion à venir des finances d'Etat la Convention de Baton-Rouge doit s'attacher à choisir pour Auditeur un citoyen non seulement très capable, mais encore d'une moralité et d'une intégrité reconnues.

Il faut dans ce poste un citoyen irréprochable et offrant par son passé toutes les garanties de loyauté et d'honnêteté désirables. Nous ne voulons pas voir livrer de nouveau ces fonctions à des spéculateurs en mandats, ou aux créatures de porteurs de Bons, qui peuvent avoir intérêt à faire convertir des titres douteux.

Il ne convient pas davantage de donner cette place à un jeune homme sans expérience et n'ayant pas fait ses preuves.

Le passé nous a appris combien aisément des gens réputés honnêtes succombent aux tentations qui viennent s'offrir à eux.

Nous engageons donc les délégués à bien se pénétrer de l'importance de l'emploi dont nous parlons, et à apporter la plus grande circonspection dans le choix du candidat. Il ne manque pas, en Louisiane, de citoyens d'une honorabilité exceptionnelle qui rempliraient avec honneur et fidélité de pareilles fonctions. Mais peut-être les meilleurs ne se présenteront-ils pas eux-mêmes, étrangers qu'ils sont aux cabales de la politique active. C'est à leurs amis à proposer leurs noms et à faire connaître leurs titres.

Notre liste de candidatures devrait être exceptionnelle et au point de vue du succès à assurer, et au point de vue de la transformation à introduire dans l'administration des affaires de l'Etat.

Nous espérons que la Convention le comprendra et qu'elle fera des choix que nous pourrons approuver sans réserve.

DÉLÉGUÉS DE ST. LANDRY.—Voici la liste des délégués de la paroisse St. Landry à la Convention de Baton Rouge.

Dr R. H. Littell, C. N. Ealer, J. B. Clark, Samuel Hass, L. Dooley, Mentor Andrews, Alfred Peck, W. H. Robertson, C. E. Rogers, J. M. Taylor, Arthur Simon, Mr Ray, E. D. Estillette, H. J. Guillory, Octave Pentenot et trois autres.

DÉLÉGUÉS DE LA PAROISSE LAFOURCHE.—Voici les noms des délégués de cette paroisse à la Convention de Baton-Rouge:

MM. John S. Billieu, N. H. Coulon, L. A. Wabre, Valerie Vickuaire, L. S. Allain, Oscar Lepine, I. D. Moore, J. S. Perkins, J. S. Goode, Trasimond Forest.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.—Nous voyons avec plaisir par le bilan annuel de cette compagnie, que sa situation est toujours satisfaisante. Grâce à la prudence avec laquelle ses affaires sont conduites, les opérations de l'année ont laissé un excédant de $13,527.36, des recettes sur les dépenses.

L'actif de la compagnie est de $365,177.65, chiffre qui garantit pleinement tous ceux qui se font assurer au "Peuple."

GOLDEN CRESCENT SOCIAL CLUB.—Ce club donnera samedi prochain, 22 juillet, une grande soirée à l'Hôtel Washington, au lac Pontchartrain. Nos remerciements au président, M. Ben. P. Tiller, pour l'invitation qu'il a eu la gracieuseté de nous transmettre.

Voici la liste des officiers du Golden Crescent Social Club: Président, Ben P. Tiller; vice-président, M. Caballero; trésorier, Jas. Mahlickens; secrétaire au registre, T. Williams; secrétaire aux finances, L. Barody; warden, M. Oare.

Pas de temps à perdre
Pas de temps à perdre
Samedi
Le tirage
d'Or
A lieu
A l'Opéra
Billets, $50.
Magnifique chance pour faire fortune.
Magnifique chance pour faire fortune.

LE SUCCÈS DE TILDEN.—Nous apprenons de bonne source que le candidatures de Tilden dans les Etats du Nord se qualifient, chaque jour, une nouvelle force. On regarde comme assurés les Etats de New-York, New Jersey et Connecticut, et, d'après les apparences actuelles, on croit que Tilden et Hendricks emporteront l'Ohio, sans compter les Etats du Pacifique qui sont à peu près certains.

Tilden et Hendricks ont eu une entrevue à Saratoga le 13 juillet, et la lettre d'acceptation de Tilden ne tardera pas à paraître.

CANDIDATURES.—Le nombre des candidats mentionnés pour la place de gouverneur augmente tous les jours. Une communication adressée au *Picayune* propose l'honorable Louis Bush, autrefois de Lafourche, négociant à la Nouvelle-Orléans.

Orléanais écrit au *Lafayette Advertiser* et s'étonne de ne pas voir sur la liste le nom de l'honorable James B. Eustis.

Enfin, un correspondant qui signe *Reforma*, trace dans le Shreveport *Times* un portrait de candidat modèle et propose comme l'original quelqu'un qui, dit-il, n'accepera pas et que nous ne nous attendons guère à voir présenter M. John Phelps, ex-président de la Bourse au Coton, ex-membre du Bureau de conversion. Le même correspondant propose M. Hester, secrétaire de la Bourse au Coton, comme auditeur.

CANDIDATURE.—Nous apprenons que le nom de M. Julien Michel, avocat, doit être présenté à la Convention de Bâton Rouge pour la candidature aux fonctions de Secrétaire d'Etat. Le zèle et le dévouement qu'il a toujours montrés M. Michel pour les intérêts du parti conservateur, le recommandent au choix des délégués. Nous l'avons toujours vu dans chaque campagne travailler activement au triomphe du parti. Lors de l'organisation pour la résistance aux taxes il a consacré tout son temps à la défense des contribuables. M. Michel parle trois langues et il a les capacités et l'expérience requises pour remplir convenablement les fonctions de Secrétaire d'Etat.

MORT DE PHILIP WINFREE.—Le *Donaldsonville Chief* annonce que M. Philip Winfree est mort récemment dernier, à l'âge de cinquante-trois ans. Il avait collaboré à plusieurs journaux et avait fondé en dernier lieu le *Ascension Leader* qui n'avait eu qu'une existance éphémère. Il avait occupé diverses fonctions publiques et avait été représentant de sa paroisse avant la guerre. Il était natif de la Louisiane.

Nous avons la grave peine dans le *Courrier des Etats-Unis* du 7 courant, les détails d'un horrible accident, arrivé à Mr Gustave Reynaud, ancien résident de la Nouvelle-Orléans, allié à une de nos familles louisianaises les plus honorables, et aujourd'hui membre de la grande maison de commerce Cazade, Cropke & Reynaud, de New-York.

En descendant du convoi de New Haven, à la station du Mount Vernon pour se rendre chez lui, Mr Reynaud est tombé et les roues de char lui ont broyé la cuisse droite, séparant la jambe du tronc !

La gravité de la blessure désespère, craint-on que Mr Reynaud ne supportât pas une amputation ; mais nous sommes heureux d'apprendre par des lettres et des dépêches reçues ici récemment, qu'il a subi l'opération avec calme et un grand courage, et qu'il est maintenant en pleine convalescence.

Quoique parti de la Nouvelle Orléans depuis 1849 pour s'établir à New York, Mr Reynaud a conservé les de nombreux amis qui ont suivi avec intérêt ses succès dans les affaires, et qui, déplorant aujourd'hui le malheur qui lui est arrivé, font des voeux sincères pour son prompt rétablissement.

Or			Cent Mille Piastres
Or			Gros Lot
Or			Gros Lot.
29 juillet	Or	Or	L. S. L. Co.
L. S. L. Co.		Or	29 juillet.
Gros Lot			Or
Gros Lot			Or
Cent Mille Piastres			Or
			Or

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.—Nous lisons dans le *Journal du Havre :*

La Compagnie générale transatlantique a inauguré, où le sait, dès la fin de mars, un service hebdomadaire sur New-York, à la satisfaction générale du commerce, car on s'étonnait de voir les services étrangers venir chaque semaine, dans notre port, tandis que notre service français n'avait que des départs de quinzaine. Nous disons "à la satisfaction générale," parce qu'après une mécaniligence d'un instant, causée par la fâcheuse affaire des connaissements—dont nous avons nous-même longuement parlé dans ce journal—l'entente s'est faite entre nos commissionnaires transitaires et la Compagnie, et la bonne harmonie est revenue. J'ai malheur, ce service hebdomadaire n'est que provisoire et point définitivement établi. Il ne durera que pendant la saison d'été, et après le mois d'octobre, nous reviendrons à l'inconvénient des départs de quinzaine.

L'on nous dit que la Compagnie, pressentie par les intéressés à l'effet de savoir si elle ne serait point disposée à continuer ce service, en hiver, aurait répondu qu'en dépit de la concurrence étrangère et des bas prix de fret, que cette concurrence occasionne—ces frets descendent parfois jusqu'au-dessous de fr. 20 par tonneau—elle maintiendra jusqu'en octobre ou novembre le service hebdomadaire, mais qu'il serait bien difficile d'aller au-delà et de le faire pendant toute l'année.

Nous pensons que c'est là un fait regrettable, et qu'il serait excellent qu'on pût arriver à ce que nos paquebots transatlantiques continuent d'effectuer leurs départs hebdomadaires ; nous croyons que cela importe beaucoup à notre commerce. Mais comment faire ? Il est certain qu'on ne peut pas demander à la compagnie d'effectuer ce double service, si elle doit y perdre de l'argent. Elle ne le ferait point et elle aurait raison. D'un autre côté, il ne saurait être question, non plus, de rien demander à l'Etat, comme subside nouveau qui grèverait le Trésor. Cela ne se peut pas.

Mais n'y a-t-il aucun moyen pratique d'arriver à ce résultat désirable sans demander de l'argent au budget ? C'est ce qu'il faut voir, et la question mérite d'être étudiée. Est-ce qu'on ne trouverait pas, dans le cahier des charges, quelqu'article à réviser qui alléguerait les obligations de la Compagnie sur certains points, et lui permettrait, en compensation, de continuer le service hebdomadaire ? C'est à voir, et nous croyons que cette pensée occupe un certain nombre de négociants transitaires. Cette étude mériterait peut-être aussi de fixer l'attention de notre Chambre de commerce, et nous croyons qu'elle ferait bien de s'en préoccuper un peu. Point n'est besoin de dire l'intérêt de notre port à la réalisation de cette combinaison : tout le monde le sait et le sent.

LE CANAL DE SUEZ.—On lit dans le dernier rapport annuel de la Compagnie du canal de Suez :

La recette propre de l'exercice 1875 s'est élevée à..... 22,857,194 72
La dépense a été de..... 17,796,408 06
Le bénéfice net (déduction faite de l'intérêt du capital social, etc.) est de..... 1,061,760 35

Pendant 1875, 1,494 navires, jaugeant ensemble 2,940,762 tonnes de capacité réelle, ont passé le Canal, donnant 22,857,194 72 de recette.

En 1875, comme en 1874, le travail n'a été limité à l'entretien du quai et des ports. L'entrée de Perront-port de Port-Said comprend deux opérations distinctes : 1° le curage du chenal d'approche du jetées, par les drangues ordinaires ; 2° l'enlèvement, par la drague marine, des sables du large.

Le curage du chenal a donné, en 1875, un déblai de..... 2,000,000 m c
La drague, en dehors des jetées, a enlevé..... 140,000 " "
En 1874, le même travail avait enlevé le déblai dans le chenal de..... 1,000,000 " "
et, plus de..... 170,000 " "

Cette diminution importante sans doute, mais il faut ajouter que nous avons atteint de la manière la plus complète, le problème de l'entretien du port et du chenal.

L'Isthme de Suez a été de la convoitise du canal que dès le lendemain de son achèvement, le chiffre de 1,000,000 de m c. ne suffisait plus à l'entretien du chenal.

Le travail, effectué avec la plus grande facilité, du système à vapeur mixte mis en usage, du limons dont on trouve le lit de la mer, ne dépasse pas le maximum de sa vigoureuse activité du canal.

Les millions perdus pendant 10 ans.

La communication suivante qui nous est adressée, avec prière de l'insérer, par un des membres les plus actifs de l'Union des Propriétaires, le Dr C. H. Tebault, fait ressortir les pertes énormes qu'une administration dilapidatrice a coûtées à la ville pendant 10 années. Ces millions perdus sont plus que la Nlle-Orléans ne vaut aujourd'hui.

A l'éditeur de l'*Abeille* :

Depuis quelque temps, je donne beaucoup d'attention à la situation présente, je pourrais dire à l'état d'insolvabilité de notre malheureuse ville. Il convient que le public connaisse les résultats auxquels je suis arrivé.

D'un mémoire, du 1er février 1876, adressé au Sénat et à la Chambre des Représentants de la Louisiane et signé E. A. Burke, E. Pinkney, J. G. Brown pour le Conseil de ville, j'extrais ce qui suit :

"La dette publique et les dépenses publiques ont augmenté avec une rapidité effrayante depuis 1865, comme il appert du relevé suivant :

"La dette capitalisée et la dette flottante étaient le 1er janvier 1866 de $13,389,947 56.

La dette capitalisée augmente chaque année, comme suit :

1866—$	409,165 44
1867—	784,852 75
1868—	1,622,107 91
1869—	2,447,075 48
1870—	315,899 75
1871—	2,243,899 26
1872—	904,696 75
1873—	83,718 18
1874—	488,483 71
Augmentation en 9 ans.....	$ 9,498,983 38
Dette flottante 31 décembre 1874....	1,989,565 98
Dette capitalisée et flottante au 31 décembre 1874.....	24,741,765 96

Les dépenses pendant les 9 ans ont été comme suit :

1866—$	4,301,976 83
1867—	6,897,189 92
1868—	6,977,059 75
1869—	5,189 933 79
1870—	6,838,480 50
1871—	5,181,027 03
1872—	5,518,705 06
1873—	4,718,000 24
1874—	3,738,290 51
	$46,895,409 74

Augmentation de la dette capitalisée..	$9,498,983 38
Dette flottante au 31 décembre 1874....	1,989,565 98
	11,488,549 31

Dépenses totales.... $56,387,959 05

Ou une moyenne de dépense de $6,471,970, 56 par an du 1er janvier 1866 au 31 décembre 1874, inclusivement.

Si nous remontons d'un an de plus que le mémoire de nos administrateurs de ville, nous verrons que dans l'année 1865 la dette de ville, d'après les rapports officiels, était de $9,453,550.

Le 31 décembre 1875, notre dette de ville capitalisée, consolidée et flottante, s'élevait, d'après des chiffres officiels, à $23,338,717, 18.

En 1865 les recettes étaient de $8,588,356, 55 ; en 1875 les dépenses étaient de $8,468,852, 85.

Ainsi, en dix ans, du 1er janvier 1865 au 31 décembre 1875, inclusivement, la ville a reçu et dépensé la somme prodigieuse de $84,457,773, 09, et cependant on n'est pas la fin de l'histoire de ces pillards sans remords. Il faut encore ajouter, que pendant cette même période de pillage en 10 ans, une prétendue dette de $18,779,937, 06 a été contractée pardessus le marché.

Ces chiffres paraissent presque incroyables, mais ils viennent de sources officielles.

Le grand total actuel des valeurs amassées de tous genres, c'est-à-dire réelles, personnelles, etc., est porté à $118,000,000, et nos autorités de ville conviennent que ces valeurs sont entièrement. Maintenant voici la conséquence malheureuse qui en ressort : $84,457,773, 62 levés en dix ans, en monnaie courante, et une prétendue dette de $18,779,717, 16, qui paraît avoir été créée pendant la même période, en tout $103,237,490, 78, quand le total de toutes leurs taxables ne s'élève qu'à $118,000,000, tout au plus, puisqu'il est avéré qu'il y a surcharge dans l'évaluation.

Et tout cela pour des dépenses de ville seulement. Mais quelles dépenses ? La ville n'a retiré aucun bénéfice apparent de ces agiotages sur les travaux du peuple. Il n'y a ou ni construction d'édifices publics, ni travaux publics correspondants pour tant de dépenses. Non seulement on n'a rien construit, ni rien amélioré, mais on n'a pas détruit ce qui était fait. Tout est en détérioration ou ruine, les rues, les places, les barrières, les plantations, les quais et les débarcadères.

Les $83,601,489, 78 se sont évaporés de notre Trésor de ville sans laisser de traces. Cette vaste somme n'a pas été dépensée honnêtement ni légitimement, mais elle s'est condensée dans les poches de plus d'un de nos officiers municipaux et de leurs favorits.

C. H. TEBAULT, D. M.

—Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un des délégués ouvriers de Paris à l'Exposition, M. Normandin, délégué des passementiers. M. Normandin est mort jeudi à Philadelphie, probablement des suites d'une insolation. Il laisse une femme et trois enfants.

Un autre délégué, M. Bonnet, représentant des forbisseurs, est gravement malade. (*Courrier des Etats-Unis*)

—Le 2 juillet a eu lieu une élection au conseil général de la Haute-Garonne pour le canton nord de Toulouse. Il s'agissait de remplacer M. Duportal, qui avait donné sa démission après son élection à la Chambre des députés. Cinq concurrents étaient en présence. Les voix se sont ainsi réparties :

MM. Castelbon, ancien maire de Toulouse au 4 septembre, radical, 1,308 voix ; Huc, professeur de droit à la Faculté de Toulouse, 974 ; Pasmiers, 674 ; Gesta, 634 ; Vicente Bourmont, 326.

MM. Huc et Pasmiers sont républicains modérés ; MM. Gesta et Bourmont sont candidats de la droite. Il y a ballotage.

LE BUDGET DE L'EXPOSITION DE 1878 EN FRANCE.—Voici, d'après la *Patrie*, sur quelles bases financières s'appuierait le projet de loi relatif à l'Exposition de 1878 :

DÉPENSES—Cham de Mars (constructions, aménagements, etc.).....	13,000,000
Trocadéro et ses annexes.....	7,000,000
Etablissement du pont d'Iéna à 40 mètres.....	2,000,000
Etablissement de machines à vapeur destinées à élever les eaux dans les diverses parties de l'Exposition.....	1,500,000
Frais de personnel et de surveillance, plantations, frais divers, imprévu.....	6,500,000
Total.....	35,000,000
RECETTES.—Prix des entrées, locations d'emplacements, privilèges dans l'enceinte de l'Exposition, vente des livres, etc.....	19,000,000
Part contributive de la ville de Paris, sauf ratification par le conseil municipal.....	6,000,000
Total.....	25,000,000

Il resterait donc, en fin de compte, à la charge de l'Etat, une somme de 10 millions.

—Dans la séance du 30 juin à la chambre des députés, M. Pascal Duprat a déposé un projet de loi tendant à une enquête sur les emigrants étrangers contractés en France. En voici le texte :

Il sera nommé dans les bureaux une commission de vingt-deux membres, chargée de faire une enquête sur les pourvoyeurs d'Etat étrangers recrutés en France depuis le commencement de l'empire ; sur les pertes que ces emprunts ont fait subir aux capitaux français, en leur les ressources qui pourraient être prises pour sauvegarder l'épargne nationale, sans porter atteinte à la liberté du marché.

Cette proposition a été favorablement accueillie, et il a été nommé à l'unanimité une commission chargée de faire une enquête sur les emprunts étrangers et de présenter un projet de loi définitive parlementaire.

—On se rappelle qu'au lendemain de la défaite de la Commune la plupart des journaux annoncaient que le général Le Flô, ex-gouverneur des Invalides, qui avait été fusillé, et que la femme qui avait partagé le même sort à la barricade de la rue de la Paix, en plein carrefour, n'avait point été fusillé, et que le général Le Flô, ex-gouverneur des Invalides, signé Eugène Gérôme le qui Mégère en réalité absolument avoué. La Gérôme et en femme n'ont jamais été fusillés ; le général Le Flô, ex-gouverneur des Invalides, et Gérôme, ex-gouverneur des Invalides, et une partie de la *Physiologie Moderne et Ancienne*.

—Le 6 juillet, 25 Vilge "la Clémente Amitié" [illegible] pour [illegible] M. [illegible] Bonnet, [illegible] Le [illegible] de Paris [illegible] de Paris. (*XIX Siècle.*)

CHRONIQUE DE LA VILLE.

SECOND JOUR DES RACATTES AU BAR-SUR-CHAMPAGNE.

[illegible]

—Le prince de Galles a passé le jour [illegible] une revue des volontaires à Hyde Park. Il y avait 30,000 volontaires et [illegible] des troupes de ligne et [illegible] On a remarqué la magnifique tenue [illegible] avaient une [illegible] depuis fort longtemps.

—Le Maire [illegible] mourir à Montpellier, à l'âge de [illegible] ans et en pleine [illegible] fécondité, une femme bien [illegible] le courtier des Rivers. [illegible] depuis fort longtemps.

—Réaction fort juste d'un [illegible] "Dans un récent [illegible] de police, la cause [illegible] et on peut trouver dans les rues [illegible] tout seuls. C'est donc une [illegible] pitoyables ; c'est donc [illegible] pitoyables qu'on devrait punir."

Marie, jeudi, 13 juillet, à la [illegible] Monsieur ANDRIEU SARAZIN, [illegible] France, à Mlle JOSEPHINE [illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible] BLAIRIN, natif de Cuxac (Hte [illegible] l'âge de soixante-huit ans et six mois [illegible] rant à la Nouvelle-Orléans depuis [illegible] et complètement muni des [illegible] ce mois, à 5 heures du soir, [illegible] rue Dauphine et Bourgogne.

Décédés à domicile, à l'âge de [illegible] heure, EUGÉNIE ARMAND, [illegible] Andrieu et de Marie Bernard. Les [illegible] commence ainsi prier d'assister à [illegible] ce jour, à 5 heures du soir, [illegible] Rampart.

[illegible]

Club Démocratique [illegible] Ward.

[illegible]

Arrivée de l'honorable Beaflotte.

L'honorable Estelette, Orateur de la Chambre des Représentants, est en ce moment à la Nouvelle Orléans. Sa visite sera de peu de durée, car il doit partir à la fin de la semaine pour Baton Rouge, ayant été choisi comme un des délégués de la paroisse St. Landry à la Convention Démocratique et Conservatrice.

Séance du Conseil Municipal.

La séance hebdomadaire du Conseil Municipal a eu lieu hier, sous la présidence du maire Leads. Tous les administrateurs étaient présents.

Mr. Barke, administrateur du département des améliorations, a fait la motion de soumettre le rôle du maire, relativement aux allocations faites à la dernière séance, aux votes du Conseil, mais le conseil général des administrations n'était arrivé encore à aucune spéculation, il a été décidé que la question serait renvoyée à mardi prochain. Le Conseil s'est alors ajourné après quelques débats peu importants.

L'enlèvement de Gabriel Pace.

Le docteur Lemonier a exhumé dimanche le corps de Gabriel Pace pour en faire l'autopsie. Il a été constaté, devant deux autres médecins, que ce poisons de l'assassin, Michel Angelo avait atteint le cœur de sa victime.

Toutes les formalités étant remplies maintenant, les preuves sont concluantes.

La concorde dans le onzième ward.

Nous apprenons avec plaisir qu'à une réunion du club central du onzième ward, dont Mr. Gauthreaux est le président, les différents clubs qui étaient divisés jusqu'alors, sont arrivés à s'entendre relativement aux juges d'élection pour le choix des délégués à la Convention de Baton Rouge.

Premier Club Auxiliaire Démocratique du Cinquième Ward.

A une assemblée spéciale du premier club auxiliaire démocratique du cinquième ward, tenue hier soir au quartier général, rue des Remparts No. 125, une [illegible] de cette association a été faite entre ce club et le club du Workingmen du même ward, mais a échoué complètement par suite du refus de cette dernière organisation.

Le Premier Club Auxiliaire et les Hancock Guards présenteront donc jeudi, le 20 de ce mois, la liste suivante de délégués aux prochaines Conventions de cinquième ward :

H. J. Rivet,
Zach. Rochemin,
André Bonnet,
Matt. M. Hart,
P. E. Sourdy,
A. Rocquet Jne,
F. D. Chroniste,
A. H. Ferre,
George Fendall,
Gilmore de Lesseps,
Arthur Morvie.

L'Election pour les Délégués à la Convention d'Etat.

Voici l'avis officiel du Comité de paroisse relativement à l'élection des délégués chargés de représenter la paroisse d'Orléans à la Convention d'Etat de Baton-Rouge :

Quartier-général du Comité démocratique de paroisse, 12 juillet 1876.

Conformément aux instructions du Comité Exécutif d'Etat, l'élection pour les délégués à la Convention d'Etat qui doit se réunir à Baton Rouge, le 24 de ce mois, sera tenue dans chaque des différents cinq centres du district, jeudi, le 20 juillet 1876, de sept heures du matin à huit heures du soir.

Vous trouverez ci-jointe la représentation de chaque ward :

1er ward.....	19	10ème ward.....	12
2ème ward.....	12	11ème ward.....	11
3ème ward.....	17	12ème ward.....	5
4ème ward.....	8	13ème ward.....	3
5ème ward.....	11	14ème ward.....	1
6ème ward.....	13	15ème ward.....	5
7ème ward.....	10	16ème ward.....	1
8ème ward.....	8	17ème ward.....	1
9ème ward.....	9		

Le comité exécutif de paroisse recommande aux officiers et aux membres des clubs formant des différents wards de tenir une élection le jour susdit.

E. C. CARTER, président.
Geo. H. SCHMIDT, secrétaire.

TEMPERATURE.—18 juillet 1876.

Thermomètre de C. DONATH, opticien Fahrenheit. Centigrade.

6 du matin.....	79	26
Midi.....	86	30
3 P. M.....	86	30
6 P. M.....	86	30

—Le *Nouvelliste de Dunde* annonce que M. W. E. Gladstone est en route de Londres à Berlin pour [illegible] en Allemagne [illegible] comprise de la paix.

Les journaux [illegible] les différents [illegible] entre les nations doivent [illegible] aux arbitres. La feuille [illegible] remarquer que [illegible] Etat [illegible] pour [illegible] l'espoir que l'Allemagne [illegible] ment.

Hautes-Pyrénées.—[illegible] de Lourdes, à la date du 3 juillet [illegible] Tarbes [illegible] ont [illegible] [illegible] Tarbes.

[illegible] Bernadette [illegible] Lourdes [illegible] Bernadette [illegible] Lourdes [illegible] Bernadette [illegible] Lourdes [